



**ANNALES**

DE LA

**SOCIÉTÉ BOTANIQUE**

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

---

TOME XXII (1897)

---

NOTES ET MÉMOIRES

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLAGE DES TERREAUX

---

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

---

1897

## GENRE GRAMMATICAL DES NOMS GÉNÉRIQUES

---

# GRANDEUR ET DÉCADENCE DU NARD

PAR

Le Dr SAINT-LAGER

---

En parcourant les ouvrages français et étrangers de floristique, on constate que les auteurs ne sont pas d'accord relativement au genre grammatical des noms génériques. Les uns, suivant les errements de Linné, attribuent le genre neutre aux substantifs *Andropogon*, *Gerontopogon*, *Tragopogon*, *Eri-geron*, *Croton*, *Sison*, *Potamogiton*, *Styrax*; d'autres, avec raison, attribuent à ceux-ci le genre masculin.

En vertu de la même tradition erronée, quelques noms génériques neutres, comme *Onosma*, *Camphorosma*, *Diosma*, *Alisma*, *Phyteuma*, *Melastoma*, *Polygala* ont été accompagnés d'épithètes féminines. Enfin des noms masculins ont été à tort regardés comme féminins; tels sont *Orchis*, *Stachys*, *Scandix*, *Capnos*, *Sicyos*, *Strychnos*, *Rhinanthus*, *Aspalathus*, *Spilanthus*, *Scorpiurus* et *Bidens*.

Dans un chapitre spécial de ma « Réforme de la nomenclature botanique », j'ai déjà, en 1879, signalé ces fautes de syntaxe et expliqué leur origine. Toutefois comme peu de botanistes ont eu connaissance de mes remarques sur ce sujet et que parmi ceux qui les ont lues, il en est qui n'ont pas compris mon argumentation, j'ai cru qu'il serait utile de répéter celle-ci sous une forme plus claire et de lui donner ensuite une publicité plus étendue.

L'objection suivante qui m'a été adressée témoigne suffisamment que mes remarques n'ont pas été lues ou n'ont pas été comprises :

« L'auteur de la Réforme de la nomenclature prétend que *Polygala* est un substantif neutre ; il soutient que *Orchis*, *Stachys*, *Scandix*, *Capsos*, *Bidens*, sont des substantifs masculins. Cependant, tous les auteurs de lexiques assurent que les susdits substantifs sont féminins et ils corroborent leur assertion en citant les phrases de Pline dans lesquelles ceux-ci sont accompagnés de pronoms, d'adjectifs et de participes féminins. Au surplus, à toutes les époques, les botanistes ont unanimement considéré les noms précités comme des substantifs féminins. Un usage aussi constant et aussi général demeure intangible. »

L'objection qu'on vient de lire peut être présentée sous une forme syllogistique :

Les lexicographes sont infailibles en matière de syntaxe et d'orthographe ;

Or, ils ont décidé que *Polygala*, *Orchis*, etc., sont des substantifs féminins ;

Donc, l'usage adopté par les botanistes à l'égard du genre grammatical des susdits noms génériques est parfaitement légitime et doit demeurer invariable.

Le vice de ce raisonnement apparaîtra clairement lorsque j'aurai démontré que les lexicographes ont mal interprété les phrases de l'Histoire naturelle de Pline dans lesquelles se trouvent les noms précités. La majeure du syllogisme est fautive en tant que proposition générale et absolue.

Pour bien interpréter les phrases de Pline, objet du litige, il importe de savoir que cet auteur a souvent adjoint des pronoms, adjectifs et participes féminins à des noms neutres comme *Polion*, *Thelyphonon*, *Condurdum*, *Malundrum*, *Androsaces*, *Limeum*, ou masculins comme *Samolus*, *Philanthropos*, *Orchis*, *Tragos*, à cause du substantif *Herba* mis à côté de chacun de ces noms. C'est en effet ce qu'on voit avec la plus entière évidence dans les phrases suivantes :

Sic apud Græcos *Polion herbam*, *inclytam* Hesiodi laudibus et prorsus *miram* XXI, 21.

Idem Druidæ Gallorum *Samolum herbam* nominavere nascentem in humidis et *hanc* sinistra manu legi contra morbos suum boumque XXIV, 63.

*Chamæcyparissos herba* ex vino *pota* contra venena serpentium scorpionumque pollet XXIV, 86.

*Philanthropon herbam* Græci appellant *hirsutam*; ex hac corona imposita capitis dolores sedat XXIV, 116.

*Thelyphonon herba* contra scorpionum ictus bibitur XXV, 75.

*Condurdum herba suspensa* in collo comprimere dicitur strumas XXVI, 14,

*Jocineri herba* *Malundrum* medetur. — Item *herba Chalacetum contrita* imponitur XXVI, 24, 25.

Mirabilis est *Orchis herba*; duo ejusgenera, *una* longioribus foliis, *altera* *Satyriis* cognominatur. Hæc tumores cum polenta *illita* sedat XXVI, 62.

*Androsaces herba* est *alba*, *amara*. Datur *decocta* in aqua XXVII, 9.

*Limeum herba* appellatur à Gallis, *qua* sagittas in venatu tingunt. Ex hac in tres modios salivati additur XXVII, 76.

Est et alia *herba* *Tragos* quam aliqui *Scorpion* vocant XXVII, 116.

A cause de la désinence *us* qui, en latin, est le plus souvent masculine et de la désinence *um* qui est toujours neutre, les lexicographes n'ont pas hésité à regarder *Samolus* comme un substantif masculin, et *Condurdum*, *Malundrum* (altération de *Melanthium*), *Chalacetum*, *Limeum* comme des substantifs neutres. Ils ont conservé avec raison le genre grammatical qui appartient aux noms grecs, le neutre à *Polion*, *Thelyphonon*, *Androsaces*, le masculin à *Tragos*, *Philanthropos*, le féminin à *Chamæcyparissos*; mais ils n'ont pas su appliquer le même critérium au substantif grec *Orchis* et ils n'ont pas compris que dans la phrase commençant par les mots *Orchis herba*, les pronoms, adjectifs et participes féminins (*una*, *altera*, *hæc*, *illita*) se rapportent seulement à *herba* et non à *Orchis*. Ce dernier nom est masculin en grec, soit dans le langage anatomique où il désigne l'organe principal de la fonction virile (en latin *testiculus*), soit dans le langage botanique où il a été employé par comparaison, à cause d'une ressemblance de forme (1). Or, nous

(1) ὄρχις ὄν κυνός ὄρχιν καλοῦσι... ὄρχις ἕτερος ὄν Σαραπίαδα ἕτεροι λεγοῦσι — Dioscoride III, 141-142. ὄρχις ὄν Σαραπίαδα καλοῦσι εἰς τὰ ἀρροδία οὐχ ὅμοιος ἐπιτηδῆος ἔστιν. — Galien, Simpl. medic. facult. VIII.

savons que les écrivains latins de l'Antiquité avaient l'habitude de conserver le genre grammatical des substantifs grecs qu'ils introduisaient tels quels dans leur langue, sans changement de désinence.

Un exemple frappant de cet usage nous est fourni par la conservation, dans les écrits des anciens auteurs latins, du genre neutre des substantifs grecs terminés en *ma*, comme *Alisma*, *Onosma*, *Phyteuma*, *Aenigma*. *Diadema*, *Dogma*, *Poema*, *Strategema*, *Systema*.

Au surplus, l'ancienne tradition a été maintenue par la plupart des botanistes et zoologistes modernes qui ont créé des noms génériques terminés par les substantifs grecs : *antheta*, *broma*, *calymma*, *chroma*, *dema*, *derma*, *desma*, *gramma*, *loma*, *nema*, *omma*, *paigma*, *phragma*, *poma*, *sema*, *schema*, *schisma*, *soma*, *sperma*, *stelma*, *stemma*, *stigma*, *stroma*, *trema*. Dans la « Réforme de la nomenclature » et dans les « Origines des sciences naturelles », j'ai énuméré un grand nombre de noms génériques ayant la susdite désinence.

Le maintien de cet antique usage est d'autant plus digne d'attirer l'attention des philologues que tous les substantifs appartenant en propre à la langue latine sont féminins lorsqu'ils ont, au nominatif du singulier, la terminaison *ma*, comme *fama*, *flamma*, *forma*, *gemma*, *lacrima*, *lima*, *parma*, *pluma*, *rima*, *squama*, *struma*, *turma*, etc.

Connaissant bien cet usage, les botanistes du XVI<sup>e</sup> siècle ont fidèlement conservé le genre masculin au mot *Orchis*, dans leurs commentaires sur les ouvrages de Dioscoride, de Pline et de Galien (1).

On a vu que, dans les phrases citées plus haut, Pline a joint le mot *herba* à chacun des noms de plantes ; mais il est arrivé souvent que, pour abrégé, il a sous-entendu ce même mot

(1) *Orchis quem Serapiada nuncupant ad Venerem non similiter accomodus est. Oedemata illitus discutit. Siccatus multo magis etiam dessicat.* Mathiolo, Comment. III, 127. — Fuchs, *Stirpium hist.* 214.

Plinius *Cynosorchin, quem alii Orchin vocant, ita depinxit.* — Ruel, de *natura Stirpium* III, 65.

*Orchies duo sunt, unus Cynosorchis, alter Serapias dicitur.* — Dodoens, *Pempt.* II, 30. Le même auteur énumère cinq espèces de *Cynosorchis* : *C. prior*, *C. alter*, *C. tertius*, *C. quartus*, *C. quintus*.

Lobel décrit un *Orchis minor odoratus.* — *Stirp. Adv. nova* p. 63.

*Tertius Orchis Serapias foliis minoribus quam secundus. Est alius Orchis rotundus cognominatus.* — Dalechamps, *Hist. plant.* xv.

*herba*, comme le montrent clairement les phrases ci-après reproduites, dans lesquelles des pronoms, adjectifs et participes féminins ont été joints à des noms neutres ou masculins.

### NEUTRES

Pseudobunion Napi folia habet. *Laudatissima* in Creta XXIV, 96.

Invenit Teucer Teucrion *quam* quidam Hemionion vocant XXV, 20.

Ischæmonem Thracia invenit *qua* ferunt sanguinem sisti.

*Quæ* in Italia nascitur, et sanguinem *eadem adalligata* sistit XXV, 45.

Phrynion in vino *pota* auxiliatur venenis ranarum. XXV, 76.

Alisma *quam* alii Damasonion alii Lyron appellant XXV, 77.

Bechion, *quæ* et Tussilago dicitur, tussim sedat. *Altera* à quibusdam Salvia appellatur. Conteritur *ea* et *colata* caefit. Contra scorpiones *eadem* efficax XXVI, 16, 17.

Polypodion *quam* nostri Filiculam vocant XXVI, 37.

Anthyllion Lenti *simillima quæ* in vinopota vesicas vitiis liberat XXVI, 51.

*Eadem* præstat Hypericon *quam* alii Chamæpityn, alii Corion appellant XXVI, 53.

Equisetum, Hippuris à Græcis *dicta*, lienes cursorum exstinguit *decocta* et per triduum *pota* XXVI, 83.

Polycnemon Cunilæ Bubulæ *similis* est, *surculosa*; ferro factis vulneribus *commanducata* imponitur XXVI, 88.

Pancration alvum solvit succo. Alii decoquant *eam* donec aqua dulcis fiat XXVI, 92.

Asplenium nascitur in petris et parietibus humidis. *Laudatissima* in Creta. Non *danda* feminibus XXVII, 17.

Crocodilion Chamæleonis herbæ nigræ figuram habet. *Pota* sanguinem per nares pellit XXVII, 41.

Isopyron jocineri *utilissima* XXVII, 70.

Onosma longa folia habet; prægnans si edat *eam* abortum facere dicitur XXVII, 86.

Polyanthemum *quam* quidem Batrachion appellant XXVII, 90.

Polygonon Græci vocant *quam* nos Sanguinariam XXVII, 91.  
Polygala *quæ pota* lactis abundantiam facit XXVII, 96.  
Poterion, aut Phrynion, spinis *retorrida*, XXVII, 97.

## MASCULINS

Chamæcissos *spicata* est Tritici modo, *foliosa* XXIV, 84.

Invenit Achilles (*herbam* sous-entendu) *qua* vulneribus mederetur, *quæ* ob id Achilleos vocatur. *Hac* sanasse Telephum dicitur. Alii fatentur *illam* vulneribus utilem XXV, 19.

Buglossos in vinum *dejecta* animi voluptates auget XXVI, 40.

Cynoglossos topiariis operibus *gratissima*. Est *alia* similis *ei quæ* fert lappas minutas XXV, 41.

Buphthalmos *fruticosa* est caulibus. *Hæc* cum cera scirrhomata discutit XXV, 42.

Echios utriusque generis : *una* Pulegio similis, foliis *coronata*. *Alter* *quæ* lanugine distinguitur spinosa ; *hæc* ex vino et aceto XXV, 58.

Peristereon vocatur (*herba* sous-entendu) columbis familiaris. *Hanc* habentes negant latrari à canibus XXV, 78.

Capnos *prima* quam pedes gallinaceos vocant XXV, 98.

Capnos *alia* est fruticosa, *prætenera*. *Eadem* evulsas palpebras renasci prohibet XXV, 99.

Erigeron à nostris vocatur Senecio ; *hanc* si ferro *circumscriptam* effodiat aliquis XXV, 106.

Potamogiton adversatur crocodilis ; itaque secum habent *eam* qui venantur XXVI, 33.

Lagopus sistit alvum e vino *pota*. *Eadem* inguini adalligatur in tumore XXVI, 34.

Anonymos *celebrata* Nicesio, in vulneribus *præclara*, ex aqua *tusa* et *imposita* XXVII, 14.

Alectorolophos *quæ* apud nos Crista dicitur, utilis tussientibus, *cocta* cum Faba fresa XXVII 23.

Empetros *quam* nostri Calcifragam vocant, *pota* bilem trahit ac pituitas XXVII, 51.

Holcus in saxis siccis nascitur. *Hæc* educit e corpore aristas XXVII, 63.

Il est permis d'affirmer que quiconque connaît la règle fonda-

mentale de la syntaxe latine ne pourra se refuser, après avoir lu les textes contenus dans les trois listes précédentes, d'admettre aussitôt l'explication que j'ai donnée de l'anomalie présentée, en apparence du moins, par les susdits textes. Il est néanmoins surprenant que cette explication si simple n'ait pas été plus tôt trouvée, puisqu'il suffisait, en raisonnant par analogie, d'appliquer au cas dont il s'agit actuellement la remarque depuis longtemps faite en ce qui concerne le genre grammatical de la plupart des noms d'arbres, lesquels ont été rangés parmi les noms féminins, à cause du substantif *arbor*, tantôt énoncé, tantôt sous-entendu. L'influence de ce mot *arbor* sur les noms auxquels il a été associé effectivement ou mentalement est d'autant plus remarquable que plusieurs noms d'arbres, comme *Malus*, *Pirus*, *Prunus*, *Sorbus*, *Cerasus*, *Sambucus*, *Laurus*, *Populus*, auraient dû être rangés parmi les substantifs masculins, à cause de la désinence *us*. Pareille influence n'a pas été exercée en grec par le substantif neutre *Dendron*. En effet, dans cette langue, la plupart des noms d'arbres sont masculins, comme *Platanos*, *Prinos*, *Phellos*, *Diospyros*, *Cerasos*, ou féminins comme *Rhamnós*, *Patiouros*, *Schinos*, *Terminthos*, *Taxos*, *Cyparissos*, et à plus forte raison *Philyra*, *Mêlea*, *Melia*, *Coloutea*, *Acacia*, *Pistacia*, *Thyia*, *Syce*, *Peuce*, *Elate*, *Daphne*.

Un autre exemple de l'influence des mots sous-entendus nous est fourni par plusieurs phrases des auteurs grecs et latins concernant la plante appelée *Cyclaminos*. Au préalable, il est utile de noter que la partie utilisée de cette plante était la racine ( $\rho\lambda\lambda\alpha$ , *radix*), comme le montrent plusieurs passages des écrits d'Hippocrate, de Dioscoride, de Galien, d'Oribase, ainsi que la phrase suivante de l'Histoire naturelle de Pline : « *Cyclamini radix* à nostris tuber terræ vocatur : in omnibus *serenda* domibus si, verum est, ubi *sata* sit, nihil nocere mala medicamenta (XXV, 67).

Or, il est arrivé que les susdits auteurs grecs, après avoir plusieurs fois énoncé le mot  $\rho\lambda\lambda\alpha$  dans la première partie d'un chapitre, ont sous-entendu ce mot dans les paragraphes subséquents, ainsi qu'on le voit dans la phrase de la Matière médicale de Dioscoride commençant par ces mots : « *Κυκλάμινος* ἑτέρα.... » (II, 195.)

C'est aussi à cause du mot *radix* sous-entendu que Pline a

employé des adjectifs féminins dans les deux phrases qui suivent immédiatement celle qui a été citée plus haut : « Est et altera Cyclaminos cognomine Cissanthemos... Mihi *tertia* Cyclaminos *demonstrata* est cognomine Chamæcissos. » (XXV, 68, 69.)

Lorsque l'idée de racine n'était pas exprimée ni sous-entendue, les auteurs grecs ont restitué au mot κυκλάμινος le genre masculin, comme on le voit dans la phrase suivante de l'Histtoire des plantes de Théophraste : καθάπερ ἡ (σαρξ) τοῦ κυκλαμίνου (VII, 9) ainsi que dans cette phrase du Traité des humeurs de Galien : γίνονται δ' ἡ ἐκ τοῦ χυμοῦ τοῦ κυκλαμίνου... ἡ ποιότης δ' αὐτοῦ ποικίλος τὴν δύναμιν ἐστί (XII), et dans cette autre phrase du même auteur : κυκλάμινος ποικίλος τὴν δύναμιν ἐστί (Propriétés des médic. simples, VII, 60).

Outre l'enseignement qu'elles apportent en ce qui concerne la question générale de l'influence exercée par les mots sous-entendus sur le genre grammatical des noms génériques, les remarques relatives au mot *Cyclaminos* présentent un intérêt plus direct, puisque plusieurs botanistes contemporains ont remplacé dans leurs ouvrages la forme neutre *Cyclamen*, adoptée par tous les floristes depuis Lobel et Gesner, par celle de *Cyclaminus* à laquelle, par suite d'une interprétation erronée des anciens textes, ils ont attribué le genre féminin.

Il est donc amplement démontré par les exemples précédemment cités que dans plusieurs phrases des écrits des naturalistes latins, le substantif *radix* et plus souvent le substantif *herba* ont été sous entendus. Quoique cette remarque n'ait jamais été formulée par les grammairiens, elle s'est cependant imposée à l'esprit de tous les lexicographes puisque ceux-ci ont unanimement rangé parmi les substantifs neutres les noms à désinence *on*, *um* et *ma* qui ont été énumérés dans la seconde liste et parmi les substantifs masculins la plupart des noms de la troisième liste qui ont, en grec, les désinences *ος* et *ων* (*Erigerôn*, *Potamogitôn*, *Tragopogôn*). *Polygala* est le seul nom de la seconde liste qui ait été regardé par eux comme un substantif féminin à cause des mots « *quæ pota* ». Ils auraient évité de commettre cette erreur, s'ils avaient considéré que l'application du même raisonnement à plusieurs autres textes et notamment à ceux qui ont été cités dans la seconde liste les aurait conduits à regarder comme substantifs féminins des noms tels

que Pseudobunion, Teucrion, Ischæmon, Phrynion, Bechion, Polypodion, Anthyllion, Hypericon, Equisetum, Polycnemon, Pancratium, Asplenium, Crocodilion, Isopyron, Onosma, Polyanthemum, Polygonon et Poterion. Il n'est pas moins évident que si on se borne à constater l'adjonction de pronoms, d'adjectifs et de participes féminins aux noms masculins énumérés dans la troisième liste, on sera porté à ranger ceux-ci parmi les substantifs féminins. Aucune incertitude ne subsiste dès qu'on a compris que dans toutes les phrases citées dans la seconde et dans la troisième liste le mot *herba* est sous-entendu.

Bien qu'il soit écrit en caractères romains dans l'ouvrage de Pline, *Polygala* est resté un mot grec, au même titre que *Alisma*, *Onosma*, *Phyteuma*, de même que les noms à désinence *on* et *os* cités précédemment, tout comme *Oxygala* (lait aigri, petit lait). En vertu de ce principe d'onomastique gréco-latine, on peut, sans aucune hésitation, déclarer que les éditeurs du traité « de Re rustica » de Columelle se sont trompés lorsqu'ils ont imprimé « *Oxygalam* sic facito », au lieu de « *Oxygala* sic facito » (XII, 8). Dans ce mot, comme dans tous les noms neutres de la même déclinaison, l'accusatif est semblable au nominatif. Les éditeurs de l'Histoire naturelle de Pline ont écrit correctement « id exemptum *Oxygala* appellans », puis dans le paragraphe suivant : « *Oxygala utilissimum* stomacho » (XXVIII, 35-36). Ce dernier texte, dans lequel le mot *herba* ne pouvait pas être sous-entendu, prouve que, dans la langue latine, les noms composés du terme final *gala* sont neutres. Ce principe de linguistique était bien connu du botaniste italien Micheli, qui créa, en 1729, le genre *Lycogala*, voisin du genre *Lycoperdon*. Micheli décrivit quatre espèces qu'il appela *Lycogala griseum*, *L. globosum*, *L. luteum*, *L. terrestre* (Nova genera plantarum ; p. 215). Plus tard, Persoon décrivit d'autres espèces qu'il nomma *Lycogala argenteum*, *L. conicum*, *L. miniatum*, *L. punctatum*,

A ce propos, il n'est pas sans intérêt de noter que le substantif latin *lac*, équivalent du substantif grec γάλα est aussi du genre neutre et, en outre, que ces deux noms semblent avoir une origine commune si, faisant abstraction du nominatif, on considère leur forme au génitif et au datif, c'est-à-dire aux deux cas où apparaît le plus manifestement le radical essentiel des mots.

γα-λα(κτ)	lac(te)
γα-λακτος	lactis
γα-λακτι	lacti
γα-λα(κτα)	lactem

Il est clair que, dans les deux langues le radical commun est *lact* au génitif et au datif, à condition qu'on admette, avec Bopp, que le préfixe γα est une abréviation du nom de la vache dans plusieurs idiomes dérivant du sanscrit. La ressemblance paraîtra encore plus complète si on se reporte à la forme primitive *lacte*, employée au nominatif par Ennius et par Plaute et à la forme primitive γαλακτ au même cas.

Il n'est pas sans intérêt de constater que la forme *Oxygala* adoptée par Columelle et par Pline est exactement celle qui se trouve dans les écrits des auteurs grecs, tandis qu'il n'en est pas de même en ce qui concerne *Polygala*. En effet, au lieu de cette forme qu'on pourrait appeler principale, Dioscoride a employé la variante *Polygalon* (IV, 140), de même que, au lieu de la forme principale *Ornithogala*, il avait employé la variante *Ornithogalon* (II, 173). Du reste, nous trouvons dans la nomenclature des botanistes grecs un grand nombre d'exemples pareils du changement de désinence des noms communs qui ont servi à la composition des noms de plantes. Il suffira de citer les suivants :

Lithospermon (*sperma* nom commun), Cynoglosson (*glossa*), Polycnemon (*cneme*), Pycnocomon (*come*), Onosma (*osme*), Bupleuron (*Pleura*), Alopecouros et Hippouris (*oura*), Bophthalmion (*ophthalmos*), Polycarpon (*carpos*), Isopyron et Melampyron (*pyros*), Antirrhinon (*rhin*), Hieracion (*hierax*), Cirsion (*cirsos*), Eupatorion (*Eupator*), Centaurion (*Centauros*), etc. Il semble que, par l'emploi de ces variantes, on avait pour but d'établir une distinction nette entre les noms de plantes et les noms communs ou les noms d'hommes.

Il importe de remarquer que le genre grammatical des susdits noms de plantes ne dépend pas de celui du nom commun, mais seulement de la désinence.

Ainsi Cynoglosson, Polycnemon, Pycnocomon, Onosma, Bupleuron sont neutres, quoique *glossa*, *cneme*, *come*, *osme* et *pleura* soient des substantifs féminins. Alopecouros est masculin, tandis que *oura* est féminin.

Enfin Melampyron, Cirsion sont neutres, bien que *pyros* et

*cirsos* soient masculins. *Aceras* et *Orthoceras* sont neutres, mais *Diceros* et *Tragoceros* sont masculins.

Les noms grecs qui ont la désinence  $\omega$  sont neutres, mais ceux qui ont la désinence  $\omega\varsigma$  sont masculins. Parmi ces derniers on peut citer *Sisôn*, *Crotôn* et tous les noms composés dans lesquels le second membre est un des substantifs suivants : *pogôn*, *gerôn*, *leôn*, *odôn* (forme dorienne de *odous*), *siphôn*, *stemôn*, *chitôn*, ou l'adjectif *geitôn* pris substantivement. Par conséquent, c'est à bon droit que plusieurs botanistes ont accompagné d'épithètes masculines les noms génériques *Tragopogon*, *Erigeron*, *Chamæleon*, *Leontodon*, *Sirosiphon*, *Pentastemon*, *Sclerochiton*, *Potamogiton*.

Il serait superflu d'épiloguer sur le genre grammatical de chacun des noms cités à la première page de la présente étude, puisqu'il suffit d'appliquer à ceux-ci les principes exposés à propos de *Polygala* et de *Orchis*. En vertu de ces principes, on n'hésitera pas à attribuer le genre neutre à *Camphorosma*, *Diosma*, *Melastoma* et le genre masculin à *Stachys*, *Scandix*, *Sicyos*, *Strychnos*, *Rhinanthus*, *Aspalathus*, *Spilanthus*, *Scorpiurus* et *Bidens*.

Le genre grammatical des six premiers noms reste en latin le même que dans la langue grecque. Les noms de plantes herbacées qui ont la terminaison *us* sont tous masculins. Du reste, ne serait-il pas contradictoire d'attribuer d'une part le genre masculin à *Cynosurus*, *Scleranthus*, *Lotus*, et d'autre part le genre féminin à *Scorpiurus*, *Spilanthus*, *Melilotus*?

En considérant le nom générique *Bidens* comme un substantif féminin, Tournefort et Linné n'ont pas su interpréter le passage suivant de l'Enéide (VI, 39) :

Nunc grege de intacto septem mactare juvencos  
Præstiterit, totidem lectas de more bidentes.

« Il sera préférable d'immoler sept jeunes taureaux indomptés et autant de brebis de deux ans, choisies selon la coutume ».

Il est clair que le participe féminin *lectas* se rapporte au substantif *oves* sous-entendu.

Le mot *Bidens* a aussi été employé pour désigner un instrument d'agriculture et, dans cette acception, il est resté masculin :

Sarcula nunc *durusque* Bidens et vomer aduncus.

(Ovide, Fast. 937)

Versarem *valido* pingue Bidente solum.

(Tibulle, II, 3, 6.)

## HISTOIRE DU GENRE NARDUS

Le nom générique *Nardus* qui, à cause de la désinence *us*, aurait dû être rangé parmi les substantifs masculins, va nous fournir un nouvel exemple des erreurs où ont été conduits les naturalistes qui ont méconnu l'influence des mots sous-entendus. On sait que Linné a transporté à un genre d'herbes de la famille des Graminacées le terme *Nardus* qui, sous la forme grecque *Nardos*, désignait soit d'autres herbes de la même famille, soit plusieurs espèces de *Valérianes* à racines odorantes. Comme la partie de ces plantes utilisée en médecine était la racine, Dioscoride et Galien ont joint au nom générique *Nardos* des épithètes féminines à cause du substantif ῥίζα tantôt énoncé, tantôt sous-entendu. On distinguait plusieurs espèces de *Nardos* : l'indienne et la syrienne. Ἰνδική et συριακή (1<sup>o</sup> *Nardostachys jatamansi* et *grandiflora*; 2<sup>o</sup> *Andropogon nardus*, *iwarancusa* et *laniger*); la celtique, κελτικὴ (*Valeriana celtica* et *saliunca*); la montagnarde, ὄρεινὴ (*Valeriana tuberosa*, *saxatilis* et *montana*); la sauvage, ἀγρὶα (*Valeriana Dioscoridis*).

Par extension, les médecins grecs avaient aussi surnommé *Nardos* sauvage une autre plante à gros rhizome odorant, plus souvent appelée *Asaron* (*Asarum europæum*), quoique celle-ci par ses caractères botaniques soit très différente des *Valérianes*. Dioscoride assure que la racine de l'*Asaron* est échauffante, diurétique, émétique et emménagogue.

Les botanistes du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle ont bien compris que les dénominations *Nard* montagnard et sauvage s'appliquaient à diverses espèces de *Valériane*, mais ils ont donné au nom générique la forme latine *Nardus* et, ne soupçonnant pas le motif pour lequel le mot *Nardos* avait été accompagné d'épithètes féminines dans les ouvrages des médecins grecs, ils ont, malgré le changement de désinence, continué d'écrire *Nardus indica*, *N. syriaca*, *N. montana*. Ils ont même, contrairement à la définition du genre *Nardus* (racine odorante), inventé un

*Nardus italica* lequel, suivant eux, était la *Lavandula spica*. Toutefois, le *Nardus indica* ou *Gangitis* (qui croît sur une montagne voisine du Gange) est resté pour eux une énigme indéchiffrable. On comprend d'ailleurs aisément qu'il leur était impossible de savoir à quel groupe appartient le *Nardus indica* lorsqu'on regarde les figures qui ont été données de cette plante dans les ouvrages de Garcias del Huerto (Arom. p. 133), de Matthiolo (Lib. I, cap. 6), de Lobel (Adversaria p. 43; Icones tab. 117-118), de Dalechamps (Lib. XVIII, cap. 65), de Camerarius (Epitome p. 12), de L'Ecluse (Exotici I, 33), de Jean Bauhin (111, XXVII p. 303), de C. Bauhin (theatr. botan. 194.)

Ces images faites d'après des échantillons trouvés chez les pharmacopoles représentaient une racine chevelue, surmontée soit d'une touffe de fibrilles, pareilles à celles qui existent au collet de quelques Umbellacées, le *Meum athamanticum* par exemple, soit des restes de gaines desséchées comme on en voit à la partie inférieure des chaumes de plusieurs Graminacées. Ces tronçons n'étaient accompagnés d'aucun reste de tiges, de feuilles et de fleurs. En outre, par suite de l'altération qu'ils avaient éprouvée pendant un long séjour dans les officines, ils avaient une odeur de moisissure, au lieu de l'odeur suave, rappelant celle du rhizome de *Cyperus longus* qui, d'après le dire des naturalistes et des médecins de l'Antiquité, s'exhale de la racine récemment récoltée des Nards indien et syriaque.

Ne voyant pas les spécimens d'officine surmontés d'un épi floral (en grec *στάχυς*), les botanistes ne pouvaient parvenir à comprendre pourquoi le Nard indien avait été appelé *Nardostachys* par plusieurs médecins grecs, notamment par Galien, Paul d'Egine et Oribase, et *Spica Nardi* par les médecins latins. Au surplus, les médecins de l'Antiquité, n'ayant jamais vu la plante entière, ne paraissent pas avoir soupçonné que les marchands qui envoyaient en Europe le Nard indien ne conservaient que la partie utilisée pour les besoins de la pharmacie et de la parfumerie, c'est-à-dire la racine et une très petite étendue de la tige. Ils coupaient donc celle-ci juste au point où elle cesse d'être environnée de la chevelure, en apparence *spiciforme*, qui est constituée par les gaines ou les nervures persistantes et recroquevillées des anciennes feuilles basilaires. Cette explication une fois donnée, aucune obscurité ne subsiste pour interpréter le texte de la Matière médicale de Dioscoride :

« Le meilleur Nard doit être récemment récolté, léger, abondamment chevelu (πολύκομος), d'une odeur agréable rappelant celle du *Cyperus*. Il a un épi dense (πυκνὸν ἔχουσα τὸν στάχυν). Lorsque la plante croît dans les lieux mouillés, elle perd ses qualités, s'allonge et émet d'une seule racine plusieurs épis chevelus (πλειονάς στάχεις πολυκόμους).

Dioscoride ne dit pas un mot relativement aux feuilles et aux fleurs des Nards indien et syriaque : d'où il est permis de conclure que ces organes manquaient dans les spécimens envoyés du pays d'origine. Au contraire, Dioscoride décrit les feuilles et les fleurs du Nard celtique, du Nard de montagne et du Nard sauvage : par conséquent il avait eu sous les yeux des spécimens complets des Nards européens. Toutefois Dioscoride n'omet pas d'informer le lecteur qu'on ne se sert pas de la tige, des fleurs et du fruit du Nard de montagne, mais de la racine, seule partie utilisée de même que pour le Nard sauvage, le Nard indien et le syriaque. En ce qui concerne la petite plante dite Nard celtique, on coupait les sommités fleuries, on enlevait les feuilles et on gardait le reste de la tige avec les racines.

C'est à la racine seulement du *Nardostachys* indien et du *Nardostachys* syriaque que Galien attribue des propriétés thérapeutiques (Simpl. medicam. facult. VIII, 13).

Il ne faut tenir aucun compte de ce qu'a écrit Pline relativement aux diverses sortes de Nards. Les scribes qu'il employait à compiler les anciens ouvrages n'ont même pas su reproduire exactement les enseignements des médecins grecs.

Depuis l'époque de la Renaissance jusque près de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les botanistes ont disserté à l'envi et en sens divers sur le Nard indien. Au surplus, l'histoire des sciences nous montre que les longues et interminables discussions des érudits roulent de préférence sur les questions obscures. Les philosophes, plus curieux encore que les naturalistes, s'obstinent surtout à la recherche de l'inconnaissable.

Pour acquérir une notion exacte de la plante dont une petite portion était envoyée sous le nom de Nard indien, il suffisait de se faire conduire dans les montagnes de l'Inde, aux lieux où les marchands allaient la récolter. Cette simple idée vint un jour de l'année 1790 à un savant anglais, nommé William Jones. Celui-ci reconnut que la susdite plante était une Valériane dont la racine avait en effet une odeur agréable et portait

vers le collet une touffe assez longue de filaments ténus et serrés, qui paraissent être les nervures persistantes des anciennes feuilles basilaires. Il fit connaître le résultat de ses investigations dans les *Asiatic Researches* (II, p. 405 et IV, p. 180) et imposa à cette espèce le nom de *Valeriana Jatamansi*. Cette dernière épithète est la dénomination donnée par les indigènes. C'est sous le même nom que la plante fut mentionnée par Roxburgh, directeur du Jardin de Calcutta, dans la *Flora indica*, avec addition d'une figure (I, p. 167).

Plus tard, on constata que cette Valériane n'existe pas seulement sur les pentes inférieures du versant méridional de la chaîne de l'Himalaya dans les provinces de Boutan, Nepal, Pendjab, Cachmir, mais aussi dans le Tibet et le nord de l'Afghanistan. Les marchands arabes et persans qui introduisaient en Europe le Nard indien appelaient celui-ci Sembul ou Sembol, mot qui, dans leur langue, a la même signification que *Stachys* en grec et *spica* en latin. Aux expositions de 1867 et de 1879, la Compagnie anglaise a exhibé des spécimens de Sembul. Il ne semble pas que les botanistes aient profité de cette occasion pour donner une description exacte de cette racine litigieuse.

Dans un Mémoire publié en 1832, Aug.-Pyr. de Candolle a donné une excellente description, avec figure en grandeur naturelle, de la plante apportée par W. Jones, puis nommée par Roxburgh *Valeriana Jatamansi*. Dans ce même Mémoire, il décrit une autre espèce du même groupe, à laquelle il imposa l'épithète *grandiflora*.

Ces deux espèces diffèrent des autres Valérianes par des caractères que A.-Pyr. de Candolle a jugés assez importants pour nécessiter la création d'un nouveau genre auquel l'illustre botaniste genevois a restitué l'ancienne appellation Galénique *Nardostachys*. Dans les deux susdites espèces les étamines sont au nombre de 4 ; le fruit contient 3 loges dont une seule est fertile, en outre il n'est pas aigretté. Dans les autres Valérianes, la fleur a 3 étamines ; le fruit est uniloculaire et surmonté d'une aigrette plumeuse ; enfin la racine est dépourvue au collet de fibrilles et exhale, dans la plupart des espèces, l'odeur valérianique que nous disons fétide, mais qui fait les délices des chats.

Le *Nardostachys Jatamansi* a la tige velue, les feuilles pu-

bescentes ; l'inflorescence se compose d'une cyme terminale de fleurs purpurinés et de deux cymes latérales portées sur des pédoncules opposés. — Le *Nardostachys grandiflora* a les feuilles et la tige glabres ; celle-ci est terminée par une seule cyme de fleurs purpurines. Les deux espèces portent au collet une touffe fibrilleuse longue de 7 à 10 centimètres ; leurs racines ont même forme et semblable odeur et, comme elles croissent dans les mêmes régions, il est permis de conjecturer qu'elles étaient, toutes deux, confondues par les marchands sous le nom de Sembul ou de Nard indien. La dénomination Nard syriaque vient probablement de cette circonstance que, l'une des deux susdites espèces était apportée aux marchés d'Alep et de Damas. Dioscoride avait d'ailleurs prévenu ses lecteurs que la plante qu'on appelait Nard syriaque ne croît pas en Syrie, mais plus loin à l'Orient, sur une montagne dont un versant regarde l'Inde.

Il est surprenant que le créateur du genre moderne *Nardostachys* n'ait pas eu la curiosité de rechercher la signification particulière donnée à ce mot par les anciens médecins grecs. Il lui aurait été plus facile qu'à aucun autre de la trouver puisque, ayant sous les yeux la plante entière et la comparant avec les dessins de la plante représentée dans les ouvrages des botanistes du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, il aurait compris aussitôt que le Nard indien des officines avait été préalablement dépouillé de sa tige et qu'on n'avait conservé que la racine et la touffe spiciforme du collet. Conséquemment c'est à celle-ci que s'applique, par comparaison, le second terme (stachys) du mot composé Nardostachys.

Cette interprétation d'ailleurs sera facilement admise par tous les naturalistes qui savent que le système des dénominations par comparaison était fréquemment en usage dans l'onomastique des anciens. La comparaison de la touffe chevelue qui surmontait le Nard indien des officines avec un épi était moins disparate que celles de Côte de bœuf (Boupleuron), Œil de bœuf (Bouphthalmon), Pied de Lion (Leontopodion), Queue de Renard et de Cheval (Alopecouros et Hippuris), Langue de chien et de serpent (Cynoglosson et Ophioglosson), Ane sauvage (Onagra ou Onothera), Dauphin (Delphinion), Barbe de Bouc (Tragopogon), Oreille de Souris (Myosotis), et une multitude d'autres pareilles.

Le texte suivant du traité des Antidotes de Galien (Lib. I, cap. 14), dont Matthiolo avait bien compris l'importance (Lib. I, cap. 6), prouve d'une manière décisive que le mot *Nardostachys* implique une comparaison et ne doit pas être entendu dans le sens propre (épi floral) : « Le Nard indien, que nous appelons *Nardostachys*, est en réalité une racine (*καίτοι ῥίζαν οὖσαν*). Ce dernier nom a été donné à cause de la ressemblance de forme avec les plantes qui portent ce qu'on appelle, au sens propre, un épi (*ἀπὸ τῆς πρὸς τοὺς ἀστάχους ὁμοιότητος κατὰ τὴν μορφήν*) » (1).

Je ne mentionne que pour mémoire l'opinion des botanistes qui ont cru que le *Tragos* à odeur puante dont, suivant Dioscoride, on se servait pour adultérer le Nard celtique, serait la Saxifrage des tourbières appelée *Hirculus*. Celle-ci ne présente pas les caractères indiqués par Dioscoride : « plante acaule, plus blanche et à feuilles moins oblongues que celles du Nard celtique ». Au surplus, les racines inodores de *Saxifraga hirculus* sont si minuscules qu'on n'aurait aucun profit à les employer pour une telle falsification.

Pareille objection ne pourrait être faite à l'Ombellifère, voisine des Férules dont il va être question, car celle-ci à une racine épaisse de 6 à 10 centimètres et dont la longueur atteint jusqu'à 16 centimètres ; elle exhale une odeur de musc et porte au collet de nombreux débris linéaires des anciennes feuilles radicales. La plante a été décrite et figurée en 1871 dans les Mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou (XIII, p. 253, tafeln 24 et 25) par Kauffmann sous le nom de *Euryangium Sumbul*. Cette dernière épithète est le nom que donnent à la racine de cette Ombellifère les Persans qui apportent celle-ci aux marchés de la Boukharie et à celui de Nijny-Novgorod. On sait que tel est aussi le nom donné par les marchands arabes au Nard indien. Le Sumbul de la Boukharie a été introduit pour la première fois en 1835 sur les marchés européens. La tige a, en moyenne, 1 m. 60 cent. de hauteur ;

(1) Dans les éditions gréco-latines des œuvres de Galien, publiées en 1639 par René Chartier, puis de 1821 à 1833 par Kuhn, on a commis un contre-sens en traduisant *ἀστάχους* par *non spicatis*. Les traducteurs n'ont pas compris que la voyelle initiale α de ce mot n'est pas privative, mais prosithétique, de sorte que *astachys* est une variante de *stachys*, de même que le mot *astaphis* (raisin sec) est synonyme de *staphis*, comme on le voit dans plusieurs textes grecs et dans l'histoire naturelle de Pline (consultez sur cette question Hesychius et R. Estienne).

son épaisseur vers la base est d'environ 3 centimètres. Suivant Kauffmann, il est possible que les médecins de l'Antiquité aient reçu ce Sumbul par l'intermédiaire des marchands de la Perse. Toutefois, on peut objecter que l'auteur aurait été fort embarrassé d'en fournir la preuve et que d'ailleurs les médecins et naturalistes grecs et latins n'auraient pas manqué de décrire la très remarquable racine du Nard boukharien, s'ils l'avaient connue.

On a vu plus haut que le *Nardostachys Jatamansi* n'est connu que depuis l'année 1790. Avant cette date, les botanistes admettaient unanimement, sur la foi de C. Bauhin (Pinax, p. 13) que le *Nardus indica* des officines est la racine d'un Gramen. C. Bauhin lui-même s'appuyait sur l'autorité de Jos. de Acosta qui dans son *Historia natural de las Indias* imprimée à Séville en 1590 (IV, 39) avait dit que le Nardostachys indien est un Gramen s'élevant à la manière du Froment à la hauteur de deux ou trois palmes (0,55 à 0,75 cent.) D'autre part, Jean Bauhin affirme avoir vu, en 1577, dans l'officine de Jacob Diter, pharmacopole à Wurzburg, un spécimen de Nard indien qui portait, au-dessus de la touffe chevelue et spiciforme, un petit fragment de tige fistuleuse ressemblant au chaume d'un Gramen (III, p. 204). La constatation de ce fait fournit à Jean Bauhin un argument décisif pour combattre l'assertion des botanistes qui prétendaient que le Nard indien est une plante naturellement acaule dans les lieux où on la récolte.

Le Gramen-Nard fut pour la première fois décrit en 1747 par Linné dans la *Flora Zeylanica* (p. 18, n° 45) sous la rubrique : « *Lagurus paniculæ ramis supradecompositis proliferis* ». Les spécimens de ce Nard avaient été cueillis dans l'île de Ceylan par Paul Hermann et existent encore dans l'herbier que ce botaniste avait donné à Linné (Herbar. II, 66). Plus tard, Linné reconnut les affinités de cette plante avec d'autres que ses prédécesseurs rangeaient dans le groupe appelé *Gramen dactylon* et il créa le genre *Andropogon* dans lequel il plaça plusieurs de celles-ci à côté de l'*Andropogon Nardus* (*Nardus indica* des anciens botanistes), et d'une autre espèce anciennement connue, car on la voit décrite et figurée sous la désignation de *Calamus odoratus* ou *Juncus aromaticus* dans la plupart des ouvrages prélinnéens, depuis les *Commentaria* de Matthiolo

jusqu'à l'Herbarium amboinense de Rumpf et al Phytographia de Plukenett. Toutefois, la figure exacte de l'*Andropogon Schœnanthus* a été donnée pour la première fois par Ventenat, en 1800, dans la Description des plantes cultivées au Jardin de Cels (Tab. 89). Le *Schœnanthus* est assez commun dans l'Inde méridionale et dans les îles malaisiennes et était quelquefois employé comme succédané du Nard indien.

En 1781, Linné fils décrivit dans le *Supplementum* (p. 433), sous le nom de *Andropogon squarrosus* une autre Graminée à racine odorante qui, comme la précédente, croît dans l'Inde et dans les îles malaises; elle est connue dans le commerce de la parfumerie sous la dénomination de *Vetiver*. On ne sait pas si elle a été autrefois rangée parmi les Nards.

La notion qu'avait Linné de l'*Andropogon Nardus* était fort incomplète, car des observations ultérieures nous ont fait savoir que l'*Andr. Nardus* est un groupe d'une dizaine de formes ou races se subdivisant elles-mêmes en plusieurs variétés. On trouvera la description de ces formes et variétés dans la monographie des Andropogonées par Hackel (p. 601-608). Cet éminent agrostographe insiste particulièrement sur le polymorphisme du type spécifique dont il s'agit actuellement et il ajoute que probablement on trouvera encore d'autres formes intermédiaires et des variétés nouvelles.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on découvrit deux autres espèces principales qui, comme l'*Andropogon Nardus*, ont une racine exhalant une odeur suave et dont la tige porte à la base les débris desséchés et lacérés des anciennes gaines. La première de ces espèces, nommée *Andr. incarancusa*, fut découverte, en 1790, par Gilbert Blane dans les plaines incultes qui s'étendent entre la rivière Rapti, un des affluents du Gange, et la base des collines situées au sud de la chaîne himalayenne. G. Blane apprit que les indigènes appellent cette Graminée Terankus et emploient la racine contre la fièvre et le choléra; il donna une description et une figure de la plante entière dans les *Philosophical Transactions* (LXXX, pl. 16) et ajouta que vraisemblablement la racine à odeur suave du susdit *Andropogon* est le Nard indien dont les marchands phéniciens qui accompagnaient l'armée d'Alexandre firent une ample provision dans les plaines incultes de la Gédrosie, province du sud-est de la Perse (Flavius Arrian; VI, 22). On sait, en effet,

que l'*Andr. iwarancusa* est assez commun dans les steppes orientales de la Perse, dans celles du Belutchistan et de l'Afghanistan.

Plus loin son aire de dispersion s'étend sur les deux versants de l'Himalaya dans le Cachmir, le Pendjab, le Népal, le Butan et le Tibet. Afin de perpétuer le souvenir de la plus ancienne mention de la susdite Graminacée, Edgeworth a proposé d'appeler celle-ci *Andropogon Arriani* (Journal Linnean Soc. VI, p. 208).

Il aurait pu ajouter que, sous le rapport de l'euphonie, cette dernière appellation serait préférable ; mais, répondront d'une voix unanime les Perrin Dandin qui se sont donné la mission de garder l'arche sainte contenant le Code de la nomenclature « la loi de pri-o-ri-té s'y oppose. »

En 1798, Desfontaines décrit dans la *Flora atlantica* (II, p. 379) une autre espèce du même groupe à laquelle il imposa le nom de *Andropogon laniger*. Celle-ci a des chaumes grêles dont la hauteur varie de 20 à 60 centimètres, tandis que dans la précédente espèce les chaumes sont plus épais et s'élèvent à la hauteur de 80 à 150 centimètres. Les gaines inférieures de l'*Andr. laniger* sont amples, restent entières après leur dessiccation, tandis que celles de l'*Andr. iwarancusa* ont moins d'ampleur et, après dessiccation, se déchirent en plusieurs lanières étroites de chaque côté de la nervure médiane. L'aire de l'*Andr. laniger* est beaucoup plus étendue, car elle occupe les deux versants de l'Himalaya, le Belutchistan, l'Afghanistan, la Perse, l'Arabie, l'Abyssinie, la Nubie, le Fezzan, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Il est vraisemblable que l'appellation Nard syriaque s'appliquait, dans les écrits des médecins grecs, aux provenances de la Mésopotamie et de l'Assyrie apportées aux marchés de Beræa (Alep) et de Damas. Les provenances de la Nubie, de l'Abyssinie et du Fezzan étaient apportées au marché d'Alexandrie ; toutefois on ne possède sur ces dernières aucun renseignement historique.

Puisque les plantes qui fournissaient la racine de Nard indien et syriaque n'ont été successivement connues que depuis l'année 1747 jusque près de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est impossible de déterminer la part qui revient, d'un côté aux deux Nardostachys, d'un autre côté aux trois susdits Andropogon, dans les anciens apports de ces Nards en Europe. Cependant, si on examine les figures représentées dans les ouvrages des précédentes

seurs de Linné, on peut constater que le Nard indien des officines appartenait à deux groupes distincts : l'un, celui des Graminées, est reconnaissable dans les images, grossièrement exécutées, que Matthiole, Lobel, Dalechamps et C. Bauhin ont données dans leurs ouvrages ; l'autre, celui des Nardostachys, est facilement discernable dans les figures moins grossières qui se trouvent dans les ouvrages de Garcias del Huerto, de Ch. de l'Ecluse et de Jean Bauhin. Les deux types ont été représentés dans la traduction française de l'Histoire des plantes de Dalechamps et dans l'Építome de Camerarius.

Garcias del Huerto qui, pendant un grand nombre d'années, a exercé la médecine dans l'Inde, affirme que le Nardostachys (jatamansi) décrit et figuré dans son Histoire des aromates (Lib. I, cap. XXXIII) est le véritable Nard indien, celui qui, suivant Pline, était le plus estimé et dont la valeur vénale atteignait 100 deniers (84 francs) la livre. Les autres sortes de Nard étaient vendues au prix de 75 deniers (63 fr.), 60 deniers (50 fr.), et 50 deniers (42 fr.). Il est présumable que les sortes de valeur moindre étaient les racines des *Andropogon* ci-dessus énumérés, parce qu'il était plus facile de se les procurer, eu égard à la grande étendue de l'aire géographique des espèces de ce groupe.

Pour terminer l'histoire du genre *Nardus*, il ne reste plus qu'à expliquer comment Linné a été conduit à transporter ce nom générique à un groupe de Graminées disparates dont aucune ne présente les caractères attribués au Nard-Gramen par les anciens botanistes.

Pena, médecin de Narbonne, qui collabora avec Lobel à la rédaction des *Stirpium adversaria* a donné dans ce dernier ouvrage (p. 43) la description suivante d'une Graminée qu'il crut être le *Nardus gangitis* de Dioscoride :

« Dans la province de Languedoc, à sept milles au nord du petit bourg de Ganges, s'élève à une grande hauteur une montagne fort plaisante sur laquelle croissent un grand nombre de plantes remarquables ; pour ce motif, on l'appelle Hort de Diou, c'est-à-dire Jardin de Dieu. En quelques endroits humides et moussus du versant méridional de cette montagne, on trouve une grande abondance d'une plante dont les tiges, hautes d'une coudée, forment par leur juxtaposition un faisceau entouré à la base de gaines foliacées. Ce Gramen nous a paru ressembler à

celui que Dioscoride a décrit sous le nom de *Nardus gangitis* : c'est pourquoi nous l'avons appelé *Nardus gangitis spuria*. »

A ce texte est jointe la figure d'une Graminée dépourvue de ses épis floraux et dont les chaumes paraissent être ceux de la *Festuca spadicea*, plante qui, en effet, est assez commune sur les hauteurs de l'Aigoual, notamment dans la localité dite Hort de Diou. Diomède Tuezkiewicz, médecin polonais établi au Vigan, accordant plus d'importance qu'il ne convenait à l'indication « in muscidis et udis tractibus » a cru à tort que le *Nardus gangitis spuria* de Pena et Lobel est le *Triglochin palustre* et il a réussi à faire accepter sa détermination erronée par Duval-Jouve, ordinairement si perspicace. (Bull. soc. bot. France ; X, p. 17-18.)

Linné, induit en erreur par la figure représentée dans l'*Historia plantarum* de Morison (III, sect. 8, tab. 13), avait admis que le *Nardus gangitis* de Pena et Lobel est la Graminée à tige grêle qui a été ensuite appelée par Trinius *Lepturus incurvatus* et que la plupart des agrostographes considèrent comme la forme à épi arqué du *Lepturus filiformis*. C'est en effet un spécimen de *Lepturus incurvatus* qui existe dans l'herbier de Linné sur la feuille étiquetée *Nardus gangitis*, tandis que sur la feuille étiquetée *Nardus indica* est placée une minuscule Graminée indienne que R. Brown a nommée *Microchloa setacea* (Munro : Grasses of Linnaeus herbarium in Journal of Linnean Society, London ; VI, p. 35, 1862).

Edward Smith a démontré en 1789 que la plante décrite par Linné sous le nom d'*Anthoxanthum paniculatum*, d'après les spécimens contenus dans l'herbier de son élève J. Burser et qui avaient été cueillis au lieu même où Pena et Lobel avaient récolté leur *Nardus gangitis*, à l'Hort de Diou, sont en réalité les chaumes de *Festuca spadicea* (Transact. Linnean Soc. London ; I, p. 111-117). C'est précisément à cause de cette grave erreur de détermination que Linné a été conduit à accepter la fausse interprétation de Morison. Celle-ci est inadmissible non seulement parce que les *Lepturus* ne ressemblent point à la plante figurée à la page 43 des *Stirpium Adversaria*, mais aussi parce que les *Lepturus* vivent exclusivement dans les régions voisines du littoral de la Méditerranée et de l'Océan et n'ont jamais été trouvés dans les Cévennes du Languedoc ni sur aucune autre chaîne montagneuse de la France.

Les botanistes qui, comme Morison et Linné, ont cru que le *Nardus gangitis* de Pena et Lobel appartient au groupe des Graminacées ayant des épis grêles composés d'épillets solitaires, sessiles, à une seule fleur fertile, n'ont pas compris que la figure mise à la page 43 des *Stirpium Adversaria* représente une Graminacée dont les chaumes sont dépourvus de leurs épis, probablement parce que ceux-ci avaient été mangés par les bestiaux. C'est donc en vertu de l'interprétation erronée d'une mauvaise figure représentant les chaumes décapités de *Festuca spadicea* que Linné a été conduit à réunir dans le genre *Nardus* : 1° *Nardus gangitis* Pena et Lobel (ainsi qu'il a été expliqué plus haut, c'est *Festuca spadicea*) ; 2° *Nardus stricta* L. ; 3° *Nardus aristata* (appelé actuellement *Psilurus nardoides* Trinius) ; 4° *Nardus indica* (appelé actuellement *Microchloa setacea* Rob. Brown) ; 5° *Nardus ciliaris* L. ; 6° *Nardus Thomæa* L. Malgré les recherches faites par les agrostographes les plus compétents, et notamment par Trinius, Palisot de Beauvois, Steudel et Kunth, les *Nardus ciliaris* et *Thomæa* sont restés inconnus.

Ainsi, après l'élimination de ces deux espèces énigmatiques, puis du *Nardus gangitis* qui appartient au genre *Festuca* et enfin des *Nardus aristata* et *indica* rangés, l'un dans le genre *Psilurus*, l'autre dans le genre *Microchloa*, il ne reste plus dans le genre *Nardus* que l'espèce bien connue de tous les botanistes sous le nom de *Nardus stricta* L. Nard à épis serrés.

Puisque Linné avait pris pour base de sa classification des Graminées le nombre des étamines, des stigmates et des glumes, il est permis d'affirmer que les fleurs du *Nardus strictus* ont été les seules connues de lui, car s'il avait eu sous les yeux des spécimens en bon état des autres espèces ci-dessus énumérées, il aurait certainement constaté que celles-ci diffèrent du Nard à épis serrés, de sorte que dans le groupe des Graminacées européennes qui ont des épillets sessiles, solitaires, à une seule fleur fertile, il convient de distinguer trois genres :

**NARDUS** — fleurs à trois étamines, un stigmate, sans glumes.

**LEPTURUS** — fleurs à trois étamines, deux stigmates, deux glumes.

**PSILURUS** — fleurs à une étamine, deux stigmates, une glume.

L'erreur taxinomique résultant des observations inexactes de Linné a été corrigée, puisque tous les agrostographes modernes admettent les trois susdits genres. L'erreur grammaticale consistant à attribuer le genre féminin au substantif *Nardus* sera corrigée par tous les botanistes dès que ceux d'entre eux qui dirigent le mouvement des idées et du langage auront été informés de la fausse interprétation donnée aux textes grecs et latins de l'Antiquité où il est question du Nard.

Pour mettre fin à l'erreur historique introduite dans la nomenclature par l'illustre auteur du *Species plantarum*, il faudrait définitivement remplacer le nom générique *Nardus*, mais une réforme aussi radicale ne pourra pas être obtenue tant que l'esprit des naturalistes sera hanté par la superstition de la priorité à *Linnaeo*.

Il est clair que le terme pharmaceutique *Nardus* ne peut pas être employé dans la classification des plantes comme nom générique, puisqu'il servait autrefois à désigner la racine odorante de plusieurs espèces appartenant à deux groupes très différents l'un de l'autre, d'une part celui des Valérianacées, d'autre part celui des Andropogonées. A plus forte raison ne pouvait-il servir à désigner le vil et inutile Gramen que les bestiaux refusent de manger, tant il est dur et coriace, dont les souches envahissantes couvrent d'un gazon serré les terrains les plus arides. Comment a-t-on osé transporter à cette mauvaise herbe le nom que les anciens avaient donné à de nobles plantes dont les racines, d'une grande valeur vénale, étaient employées pour composer les plus suaves parfums et les remèdes les plus renommés. Quelle déchéance ! Assurément, si Linné n'avait fait que cette invention, il ne serait pas le grand homme que nous admirons tous.

Du reste, le cas du *Nardus* n'est pas le seul à l'occasion duquel l'illustre réformateur n'a tenu aucun compte de la tradition et oublié que le changement d'acception d'un terme rend celui-ci équivoque ; il a commis la même faute en plusieurs autres cas, ainsi que le démontrent les exemples suivants, pris au hasard parmi un grand nombre d'autres pareils :

*Ilex*, nom d'un chêne, — a été donné abusivement à *Aquifolium vulgare*.

*Aesculus*, nom d'un chêne, — donné à *Hippocastanum vulgare*.

*Itea*, nom des *Salix* — donné à un genre de Saxifragacées.

*Clethra*, nom de *Alnus glutinosa* — donné à un genre d'Eriacacées.

*Ptelea*, nom de *Ulmus campestris* — donné à un genre de Rutacées.

*Melia*, nom des *Fraxinus* — donné à un genre de plantes des régions tropicales.

*Myrsine*, nom du *Myrtus* — donné à un genre de plantes des régions tropicales.

*Andrachne*, nom de *Portulaca oleracea* — donné à un genre d'Euphorbiacées.

*Holosteum*, nom d'un *Plantago* — donné à un genre de Caryophyllacées.

*Erinus*, nom d'une *Campanula* — donné à un genre de Scrofulariacées.

*Elatine*, nom d'une *Campanula* — donné à un genre de plantes aquatiques.

*Caltha*, nom de *Calendula* — donné à un genre de Renonculacées.

*Peplis*, nom d'une *Euphorbia* — donné à un genre de Lythracées aquatiques.

*Androsaces*, nom d'une Algue marine — donné à un genre de Primulacées.

*Onothera* nom de *Epilobium hirsutum* — donné à un genre de plantes américaines.

*Strychnos*, nom des Solanacées — donné à un genre de Loganiacées des régions tropicales.

En vain allèguerait-on que les susdits changements, ainsi que les doubles emplois d'un même terme comme nom générique et comme épithète spécifique n'embarassent point aujourd'hui les botanistes, parce que la nomenclature Linnéenne est unanimement acceptée depuis plus d'un siècle. — En cette matière, comme en beaucoup d'autres, le succès ne justifie pas les moyens employés et il est toujours utile de dénoncer les procédés vicieux afin que personne ne les imite à l'avenir.

Il importe au plus haut point que le langage scientifique conserve sa qualité essentielle, qui est la clarté. C'est pourquoi, à l'occasion de la question grammaticale concernant le mot *Nardus*, je me suis efforcé de démontrer aux botanistes

que, lorsqu'ils veulent créer un nouveau genre, ils doivent inventer un terme nouveau.

Du reste, la même opinion avait déjà été exprimée par M. Aug.-Pyr. de Candolle, qui connaissait bien les besoins de la nomenclature : « Un nom entièrement nouveau est préférable à un nom ancien appliqué mal à propos. Linné et quelques-uns de ses disciples ont introduit dans la nomenclature un arbitraire qui a donné lieu à de nombreuses équivoques très préjudiciables à l'étude de l'ancienne littérature. » (*Théorie élémentaire de la Botanique*, p. 238.)

Suivant Loiseleur-Deslongchamps : « C'est un abus de transporter des noms de plantes et d'arbres anciennement connus à d'autres végétaux d'un genre tout différent. » (*Traité des Arbres*, tome VI, p. 65.)

Enfin Ant.-L. Fée, dont les travaux sur l'histoire de la Botanique sont restés justement célèbres, déplorait dans les termes suivants le changement d'acception des noms créés par les pères de notre science : « On ne saurait trop dire à quel point il est fâcheux que des noms consacrés par les premiers botanistes connus aient été donnés à des plantes différentes. » (*Flore de Virgile*, p. 109.)

---